



中国认可
检验
INSPECTION
CNAS IB0071



NO.2624010372

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit : Cylindrical Lithium-ion Rechargeable
Cell IMR18650-800mAh 3.7V 800mAh 2.96Wh

**Date d'entrée
en vigueur :** 2024-01-01

Rédacteur : He Xiaoshuang

Vérificateur : Chen Yushuang

Approuveur : Dongxuesheng

Shanghai Institute of Chemical Industry Testing Co., Ltd.



Henan Hengyi lithium energy technology Co., Ltd.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cell cylindrique rechargeable au lithium-ion IMR18650-800mAh 3,7 V 800mAh 2,96Wh

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit: Cellule cylindrique rechargeable au lithium-ion IMR18650-800mAh 3,7 V 800mAh 2,96Wh
Société: Henan Hengyi Lithium Energy Technology Co., Ltd.
Adresse: Bâtiment 3, Parc industriel du district de Xinhua, avenue Longmen, district de Xinhua, ville de Pingdingshan, province du Henan, 467031, RP Chine
Email: 7147397710@qq.com
Fax: /
Téléphone d'urgence: 86-13525016357
Recommandation d'utilisation du produit chimique et restrictions d'utilisation : /

Numéro SDS: 2624010372
Date d'effet 2024-01-01

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit n'est pas visé par le système GHS.

Principaux dangers :

Dangers d'incendie ou d'explosion :

Risques d'incendie ou d'explosion : La batterie au lithium-ion contient un électrolyte liquide inflammable qui peut se dégazer, s'enflammer et produire des étincelles lorsqu'elle est exposée à des températures élevées (>150 °C), lorsqu'elle est endommagée ou mal utilisée (par exemple, dommages mécaniques ou surcharge électrique). Peut brûler rapidement avec un effet de combustion par flamme. Peut enflammer d'autres batteries à proximité.

Risques pour la santé :

Le contact avec l'électrolyte de la batterie peut être irritant pour la peau, les yeux et les muqueuses. Le feu produira des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Les fumées peuvent causer des étourdissements ou une suffocation.

SECTION 3: INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom du produit: Cellule cylindrique rechargeable au lithium-ion IMR18650-800mAh 3,7 V 800mAh 2,96Wh

Ingrédients:	Concentration	CAS No.	EC No.
Lithium manganite	30-34%	12057-17-9	/
Enveloppe en acier	20-26%	/	/
Hexafluorophosphate de lithium	13-18%	21324-40-3	244-334-7
Graphite	12,9-17,8%	7782-42-5	231-955-3
Cuivre	4-6%	7440-50-8	231-159-6
Aluminium	2-4%	7429-90-5	231-072-3
NR50AFIONNR50	0.3-0.5%	31175-20-9	680-985-7
Noir d'acétylène	0.1-0.2%	1333-86-4	643-032-6

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

Exposition cutanée :

Si les matériaux internes de la batterie d'une cellule de batterie ouverte entrent en contact avec la peau, retirez les vêtements et les chaussures contaminés, rincez immédiatement à l'eau abondante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Exposition oculaire :

En cas de contact des matériaux internes de la batterie avec les yeux, soulevez immédiatement vos paupières et rincez-les à l'eau courante pendant plus de 20 minutes. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Exposition par inhalation :

Si vous inhalez les matériaux internes de la batterie, éloignez-vous immédiatement de l'air frais. Si vous avez des difficultés à respirer, donnez de l'oxygène. Si vous ne respirez pas, donnez la respiration artificielle. Appelez un médecin.

Exposition orale :

Si vous avez avalé les matériaux internes de la batterie, ne vomissez pas. Appelez immédiatement un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés :

Aucune donnée disponible.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaire, si nécessaire:

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés :

Adapté : Eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Dangers particuliers résultant du produit chimique :

Peut se décomposer par combustion pour générer des fumées irritantes, corrosives ou toxiques. Les fumées peuvent causer des étourdissements ou une suffocation.

Mesures de protection spéciales pour les pompiers :

Équipement de protection : porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Les travaux d'extinction d'incendie sont effectués du côté du vent. Les personnes non concernées doivent évacuer vers un endroit sûr.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Tenir les personnes éloignées et du côté opposé au vent du déversement/fuite. L'accès au personnel non impliqué doit être contrôlé autour de la zone de fuite en la délimitant par des cordes. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Précautions environnementales :

Éviter les fuites dans la terre, les fossés ou les eaux. Éviter de rejeter directement les eaux usées de nettoyage dans l'environnement.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Si l'électrolyte fuit, utiliser de la terre, du sable ou d'autres matériaux non combustibles pour absorber. Les batteries déversées et les adsorbants sales doivent être placés dans des conteneurs métalliques.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sécurisée :

Les opérateurs doivent être formés et respecter strictement les procédures d'exploitation. Porter des vêtements de protection appropriés et des gants de sécurité. Tenir à l'écart des sources d'inflammation, de la chaleur et des flammes. Ne pas fumer sur le lieu de travail. La manipulation s'effectue dans un endroit bien ventilé. Évitez de démonter la batterie à volonté et d'inverser la polarité de la batterie dans l'ensemble de la batterie. Ces batteries doivent être emballées dans un emballage intérieur de manière à prévenir efficacement les courts-circuits et à empêcher les mouvements pouvant entraîner des courts-circuits. En cas de fuite de matière dans la batterie, éviter tout contact direct avec les yeux et la peau. Évitez d'inhaler. Incompatibilités : Agents oxydants forts, matières combustibles et corrosifs.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités :

Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des sources d'inflammation, de la chaleur et des flammes. Incompatibilités : Agents oxydants forts, matières combustibles et corrosifs. Ces batteries doivent être emballées dans un emballage intérieur de manière à prévenir efficacement les courts-circuits et à empêcher les mouvements pouvant entraîner des courts-circuits. Le lieu de stockage doit être équipé de variétés et de quantités appropriées d'équipement de lutte contre l'incendie et d'équipement de traitement d'urgence des fuites.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/EPI

Paramètres de contrôle :

GBZ 2.1-2019 Limites d'exposition professionnelle aux agents dangereux sur le lieu de travail - Partie 1 :

Chimique

Agents dangereux :

Manganèse et composés inorganiques, sous forme de MnO₂ : PC-TWA 0,15 mg/m³

Poussière de graphite : PC-TWA 4 mg/m³ (poussière totale) 2 mg/m³ (poussière inhalable)

Poussière de noir de carbone : PC-TWA 4 mg/m³ (poussière totale) Remarques : GBZ

Cuivre : Poussière de cuivre PC-TWA 1 mg/m³ ; Fumée de cuivre PC-TWA 0,2 mg/m³

Métal d'aluminium et poussière d'alliage d'aluminium : PC-TWA 3 mg/m³ (poussière totale)

ACGIH :

Graphite : TLV-TWA 2 mg/m³

Noir de carbone acétylénique : TLV-TWA 3 mg/m³, poussière inhalable

Cuivre : TLV-TWA 1 mg(Cu)/m³, poussière, brouillard TLV-TWA 0,2 mg (Cu)/m³, fumée

Aluminium : TLV-TWA 1 mg/m³

Contrôles techniques appropriés :

Aspiration mécanique requise. Douche de sécurité et fontaine à yeux.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage :

Porter des lunettes de sécurité chimique si nécessaire.

Protection de la peau :

Protection des mains : Porter des gants de sécurité.

Protection du corps : Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire :

Porter des respirateurs approuvés par le gouvernement si nécessaire.

Risques thermiques :

Aucune donnée disponible.

Autre protection :

Ne pas fumer, boire et manger sur le lieu de travail. Se laver soigneusement après la manipulation.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Coque en film plastique cylindrique rose
Odeur :	Inodore
Valeur du pH :	8-9
Solubilité :	Soluble partielle dans l'eau
Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation :	> 300 °C
Point d'éclair (coupe fermée) :	Aucune donnée disponible
Densité/densité relative :	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique :	Aucune donnée disponible
Limite d'explosion inférieure/supérieure/limite d'inflammabilité :	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative :	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Aucune donnée disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :
Aucune donnée disponible.

Stabilité Chimique :
Stable dans des conditions normales de température et de pression.

Possibilité de Réactions Dangereuses :
Aucune donnée disponible.

Conditions à Éviter :
Éviter une mauvaise manipulation, l'exposition à la chaleur et aux flammes nues. Éviter les abus mécaniques ou électriques ainsi que la surcharge. Prévenir les courts-circuits. Éviter les mouvements pouvant entraîner des courts-circuits.

Matériaux Incompatibles :
Agents oxydants puissants, matériaux combustibles et substances corrosives.

Produits de Décomposition Dangereux :
Oxydes de carbone, oxydes métalliques, etc.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité Aiguë :

Aucune donnée disponible.

Corrosion/Irritation de la Peau :

L'électrolyte dans la batterie provoque une irritation de la peau.

Lésions Oculaires Graves/Irritation :

L'électrolyte dans la batterie provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation Respiratoire :

Aucune donnée disponible.

Carcinogénicité :

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation de la Peau :

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité des Cellules Germinales :

Aucune donnée disponible.

Toxicité Reproductive :

Aucune donnée disponible.

Toxicité Ciblée pour un Organe - Exposition Unique :

Aucune donnée disponible.

Toxicité Ciblée pour un Organe - Expositions Répétées :

Aucune donnée disponible.

Danger d'Aspiration :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité :

Aucune donnée disponible.

Persistance et Dégradabilité :

Aucune donnée disponible.

Potentiel de Bioaccumulation :

Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le Sol :

Aucune donnée disponible.

Autres Effets Négatifs :

Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination :

L'élimination des batteries usagées doit se conformer aux exigences des lois, réglementations, politiques et normes applicables, telles que la « Loi de la République Populaire de Chine sur la Prévention et le Contrôle de la Pollution Environnementale par les Déchets Solides » et la « Politique Technique pour la Prévention et le Contrôle de la Pollution par les Batteries Usagées ». Contactez un service professionnel agréé pour l'élimination des déchets. Les batteries usagées transportées pour élimination ou recyclage doivent être soigneusement vérifiées avant l'expédition afin de garantir l'intégrité de chaque batterie et sa conformité pour le transport.

SECTION 14 INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Seulement les Batteries au Lithium Pendant le Transport :

Le produit a passé les éléments de test du Manuel d'Essais et de Critères Section 38.3 et les Régulations du Modèle des Nations Unies, SP188, test de chute de 1,2 m. Le poids net total des batteries au lithium est inférieur à 10 kg.

RID/ADR (Édition 2023) :

Le produit n'est pas soumis au RID/ADR selon la disposition spéciale 188.
Conformément à 2.2.9.1.7(g), les fabricants et les distributeurs ultérieurs de cellules ou de batteries fabriquées doivent mettre à disposition le résumé du test tel que spécifié dans le Manuel d'Essais et de Critères, Partie III, sous-section 38.3, paragraphe 38.3.5.

IATA DGR (65e Édition) :

Classe de Danger : 9
Numéro UN : UN3480
Nom d'Expédition Approprié : Batteries au lithium-ion
Le produit doit respecter les exigences générales et la section IB de l'Instruction d'Emballage 965.
L'emballage a passé le test d'empilement requis dans PI 965 IB.
Conformément à 3.9.2.6.1(g), les fabricants et les distributeurs ultérieurs de cellules ou de batteries fabriquées après le 30 juin 2003 doivent mettre à disposition le résumé du test tel que spécifié dans le Manuel d'Essais et de Critères, Partie III, sous-section 38.3, paragraphe 38.3.5.

IMO IMDG CODE (Édition 2022) :

Le produit n'est pas soumis au IMO IMDG CODE selon la disposition spéciale 188.
Conformément à 2.9.4.7, les fabricants et les distributeurs ultérieurs de cellules ou de batteries fabriquées doivent mettre à disposition le résumé du test tel que spécifié dans le Manuel d'Essais et de Critères, Partie III, sous-section 38.3, paragraphe 38.3.5.

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations Nationales :

Seulement les Batteries au Lithium Pendant le Transport :

Réglementations Concernant le Transport Routier de Marchandises Dangereuses (JT/T 617-2018) :

Numéro UN : UN3480
Nom et Description : Batteries au lithium-ion
Le produit a passé les éléments de test du Manuel d'Essais et de Critères Section 38.3.
Le produit n'est pas soumis au JT/T 617-2018 selon la disposition spéciale 188.

Liste des Marchandises Dangereuses (GB 12268-2012) :

Numéro UN : UN3480
Nom d'Expédition : Batteries au lithium-ion
Groupe d'Emballage : II
Le produit a passé les éléments de test du Manuel d'Essais et de Critères Section 38.3. Le produit n'est pas soumis au GB 12268-2012 selon la disposition spéciale 188.

Liste des Marchandises Dangereuses par Rail (TB/T 30006-2022) :

Numéro : 91045
Nom du Produit : Batteries au lithium-ion
Le produit a passé les éléments de test du Manuel d'Essais et de Critères Section 38.3.
Le produit n'est pas soumis à TB/T 30006-2022 conformément à la disposition spéciale 79.

Réglementations Internationales :

Directive (UE) 2023/1542 et 2013/56/UE :

L'étiquetage, l'élimination et le recyclage de la batterie doivent respecter les exigences de la Directive de l'UE (UE) 2023/1542 et 2013/56/UE.

ICAO TI :

À moins d'être exemptées selon l'ICAO TI, les cellules/batteries au lithium-ion (UN 3480, PI 965) et les cellules/batteries au lithium-métal (UN 3090, PI 968) sont interdites à bord des avions de passagers.
À moins d'être approuvées selon l'ICAO TI, les cellules/batteries au lithium-ion (UN 3480, PI 965) doivent être proposées au transport avec un état de charge (SoC) ne dépassant pas 30 % de leur capacité nominale.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Date de Préparation :
2024-01-01

Département de Préparation :
Shanghai Institute of Chemical Industry Testing Co., Ltd.
Tél (Fax) : +86-21-52815377/31765555

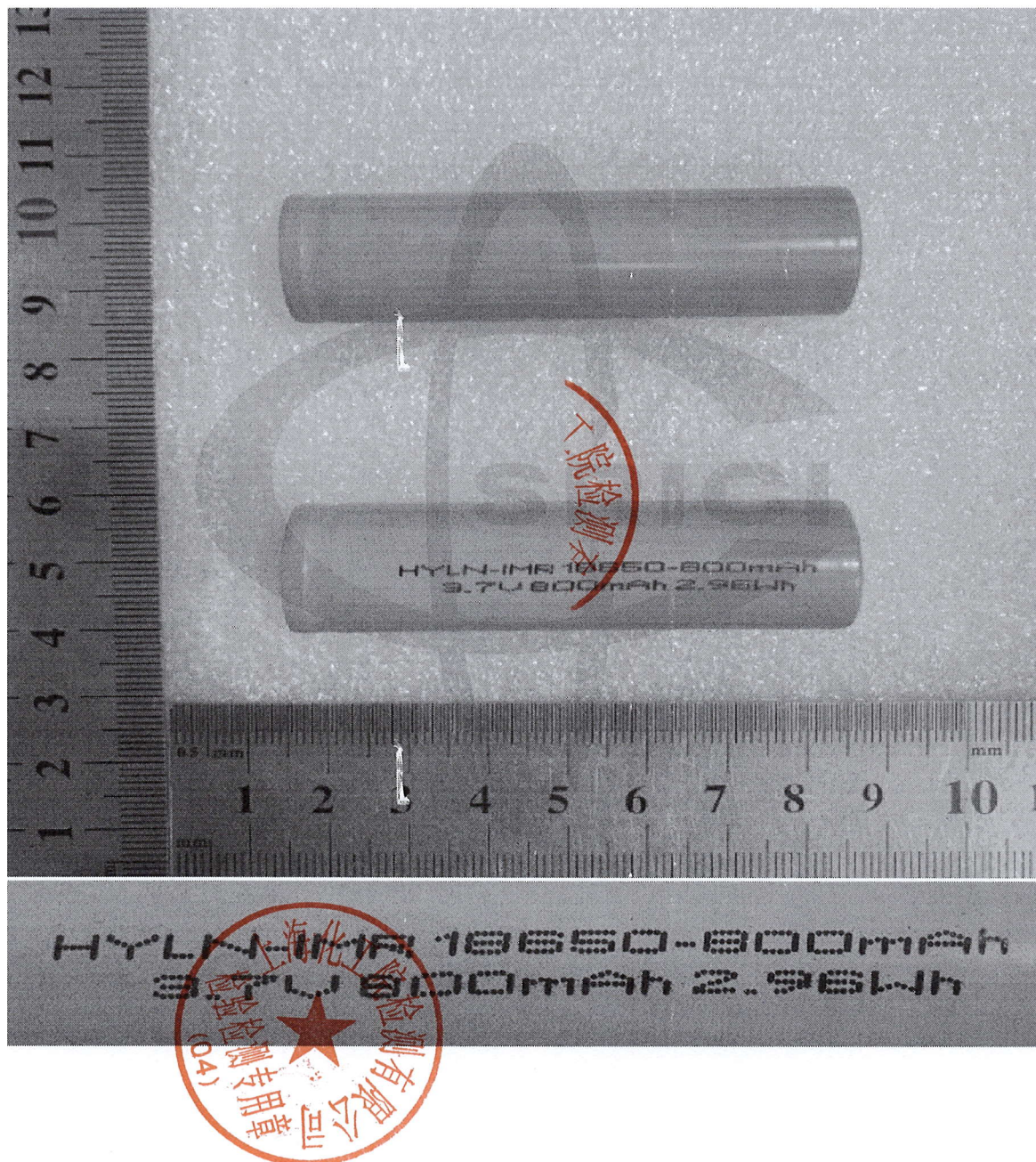
Révision :
0

Abréviations et Acronymes :

CAS : Chemical Abstracts Service
EC : Commission Européenne
ACGIH : Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
PC-TWA : Concentration Permissible Moyenne Pondérée dans le Temps
G2B : Possiblement Cancérogène pour les Humains
TLV-TWA : Valeur Limite Moyenne Pondérée dans le Temps
RID : Règlement concernant le Transport International des Marchandises Dangereuses par Rail
ADR : Accord Européen Relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par Route
IMO IMDG CODE : Organisation Maritime Internationale, Code Maritime International pour les Marchandises Dangereuses
IATA DGR : Règlement sur les Marchandises Dangereuses de l'Association du Transport Aérien International
UE : Union Européenne
ICAO TI : Instructions Techniques de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale pour le Transport Sûr des Marchandises Dangereuses par Air
PI : Instructions d'Emballage

Autres Informations :

Cette FDS (Fiche de Données de Sécurité) est uniquement compilée pour les batteries et basée sur les informations telles que les ingrédients fournis par le demandeur et nos connaissances actuelles. Cette FDS doit être utilisée uniquement comme guide. Si la batterie est utilisée comme composant dans un autre produit, les informations de cette FDS peuvent ne pas s'appliquer. Les utilisateurs de cette FDS doivent porter un jugement indépendant sur l'exactitude et l'exhaustivité, puis décider de son adéquation selon la situation réelle. Les utilisateurs doivent assumer les responsabilités légales liées aux conséquences de son utilisation.



FIN DU RAPPORT